

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 100 (1964)

**Heft:** 19

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M O N T R E U X

2 2 M A I 1 9 6 4

C e A N N É E

N ° 1 9

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379  
**PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE**



# un pupitre comme nous les aimons



HM

...avec un plateau que l'on peut régler à la hauteur convenable et qui résiste à notre farouche volonté de marquer partout notre empreinte personnelle... avec un ingénieux encrier qui n'incite pas aux bêtises ...avec suffisamment de place pour ranger notre

**embru**  
Usines Embru  
Ruti ZH  
055/44844

sac ou notre serviette, nos cahiers et nos livres... en un mot un pupitre de construction robuste qui nous habite de bonne heure aux exigences de la vie et nous donne du plaisir à étudier. Voilà ce qu'apporte le mobilier scolaire Embru.

Agence de Lausanne, Exposition permanente: Chemin Vermont 14, 021/266079, prendre rendez-vous

VAUD

VAUD

**Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59****Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.****Cotisations 1964 — Rappel**

Membre actifs SPV : Fr. 60.—.

Membres auxiliaires : Fr. 12.—.

Les membres des sections d'Echallens, Lausanne et La Vallée versent également leur cotisation locale au caissier central.

Un bulletin de versement a été encarté dans l'« Educateur » du 6 mars ; si vous l'avez égaré, versez votre contribution au ccp II 2226, Société pédagogique vaudoise, **avant le 1er juin**.

Passé ce délai, vous recevrez un remboursement majoré des frais d'expédition.

Le CC.

**Guilde de travail (Techniques Freinet)**

Vendredi 29 mai, 16 h. 30, La Tour de Peilz (classe Mme Wespi) : Séance Commission enfantine : évolution rythmique avec élèves.

Madeline Gebhard.

**Section SPV Nyon**

Mercredi 27 mai : rendez-vous Gare de Coppet à 14 h. : Visite du Parc avicole, puis entretien avec dirigeants.

Michel Ducret.

**Avenches — Section AVMG**

Prochaine réunion : lundi 25 mai 1964 ; départ du Collège d'Avenches à 16 h. 45.

Au programme : cross dans la région. (En cas de pluie, séance à la salle de gym d'Avenches.)

Bienvenue aux nouveaux collègues qui n'ont pu se joindre à nous le 11 mai dernier.

E. BY.

**Pour une meilleure école vaudoise****Dirigisme étatiste et vraies valeurs**

On a trop souvent répété que la famille est la cellule de base de la société, pour ne pas s'inquiéter de l'entreprise toujours plus forte que l'Etat exerce sur elle, et ne pas se demander si un tel phénomène ne va pas provoquer, à longue échéance, un déséquilibre interne de la société.

Remarquons toutefois, avant d'analyser les causes profondes qui motivent l'intervention de l'Etat et provoquent l'érosion lente, mais inéluctable, de la famille, que celle-ci est par nature un milieu fermé, statique, où se transmettent et se perpétuent les traditions ancestrales les plus rigides, et parfois, il faut bien l'avouer, les plus hostiles à toute volonté d'innover. La tradition y est souvent considérée comme étant l'expression d'un ordre absolu, intangible et pour tout dire divin, alors qu'au contraire, c'est la tradition qui relève d'un ordre supérieur.

Or, sous l'influence des découvertes scientifiques récentes et la pression des révoltes industrielles qui en sont résultées, l'homme moderne s'est vu contraint à une remise en question radicale des principes fondamentaux de l'individu, de la société et de l'Etat, et à une refonte progressive des structures politiques, économiques et sociales sur lesquelles la société libérale du 19e siècle avait fondé ses assises. Le rythme accéléré de cette évolution a eu pour effet de rendre en partie

caduques les cadres et les structures de la famille, ainsi que de l'école qui en est comme le prolongement organique, destiné à parfaire l'éducation familiale. Il était donc fatal que les transformations qui se sont opérées dans le milieu social produisent des mutations profondes dans les cellules de base de la société et provoquent à la longue leur désintégration partielle.

Il faut aujourd'hui se rendre à l'évidence que la fonction de plus en plus sociale de l'école ne résulte pas seulement de la nécessité de pallier la carence marquée de la famille et de répondre aux exigences vitales de l'économie. L'abandon de l'individualisme familial, qui entraîne avec lui la disparition d'un certain paternalisme désuet, a pour but plus lointain de promouvoir une sorte d'universalisme spirituel. Quel que soit le regret que certains esprits conservateurs éprouvent de voir s'effriter un monde dont l'illusoire stabilité rassurait leur besoin de confort matériel et moral, il semble que l'individu et la famille se verront contraints de céder inéluctablement une part toujours plus grande de leur autonomie et de leurs prérogatives, en faveur d'un ordre nouveau qui, lui-même en équilibre instable, évolue incessamment et inexorablement.

Or, c'est au moment où l'organisme social commence à se décomposer et où, telle une peau de serpent devenue trop étroite, les vieilles conceptions craquent de toute part, que, comme on l'a remarqué souvent, la philosophie apparaît, pour poser les jalons de l'évolution à venir et sanctionner de son autorité l'option métaphysique qui décidera du contenu du monde futur. Une option qui, rejetant les conclusions étroites et provisoires d'un matérialisme déterministe desséchant, élira pour principe vital un spiritualisme libéré enfin de l'inertie des traditions et de tout dogmatisme figé, et ne visera plus que la substance la plus authentique, la plus vitale de l'esprit humain, tel que la phénoménologie et la psychanalyse nous le rendent actuellement sensible. Une option où l'homme, pour tout dire, refusera d'être asservi par les forces d'oppression qui tiennent encore le monde sous l'empire de la peur, de la misère et de la haine, et donnera son acquiescement et son adhésion aux puissances créatrices qui tendent à libérer l'homme et à promouvoir dans l'humanité un règne de justice et de paix.

Il est donc nécessaire de discerner si des causes plus profondes ne sont pas à l'origine de l'étatisme qu'on dénonce partout, et dont la contrainte toujours plus accentuée sur l'individu provoque l'érosion de la famille et la crise d'autorité paternelle qui afflige tous les éducateurs.

Or, l'analyse récente des structures de l'économie capitaliste actuelle — dont l'unique et incessante préoccupation est comme on le sait le profit — fait apparaître une modification importante des relations entre l'économie et l'Etat. Alors qu'il y a un siècle encore, l'économie avait un caractère de classe strictement délimité, elle a pris depuis peu un caractère étatique nettement accusé, après s'être immiscée habilement dans les organes politiques et gouvernementaux et s'être assuré les leviers de commande indispensables à réaliser ses objectifs. Il en est résulté un étalement, un épargillement des responsabilités, qui ont créé

cette autorité diffuse, insaisissable, accablant l'homme de tout le poids d'une présence invisible et menaçante, dont Kafka, dans le « Procès », a donné la fresque saisissante, symbolique et prophétique.

La raison d'un tel phénomène est facilement concevable. Elle est dans le fait du caractère international qu'ont revêtu les relations humaines en général, économiques en particulier, ce qui a constraint les forces économiques, autrefois autonomes, à recourir à un organisme plus puissant, plus apte à faire triompher leurs revendications sur le marché mondial. L'ingérence sournoise de la puissance économique dans les rouages de l'Etat va lui permettre à l'avenir, sous le couvert d'une prospérité générale accrue et d'avantages matériels alléchants, d'imposer peu à peu ses exigences à tous les échelons de la société, à tous les secteurs de l'activité humaine, dont la famille et l'école sont parmi les plus importants.

Cette course effrénée au profit a provoqué un déséquilibre certain dans l'économie familiale, ébranlant ainsi les structures internes de la société et précipité la société occidentale dans une vague de matérialisme dont, par accoutumance à la réalité, elle ne parvient même plus à discerner les signes et les dangers.

On ne saurait donc nier que l'érosion qui s'attaque à la famille, ainsi que l'affaissement des valeurs morales et spirituelles, résultent en partie des conditions de plus en plus sévères imposées par une économie amorphe — c'est le moins qu'on puisse dire ! Les désastreuses répercussions affectives et sociales de cette désaffection familiale ne sont hélas ! que trop connues : enfants sans foyer, errant, selon la forte expression d'un romancier, comme des chiens perdus sans collier, exposés aux mille tentations de la rue et transformés en blousons noirs, livrés aux affronts et aux rigueurs d'une morale bourgeoise hypocrite. L'océan de cette misère vient battre de ses flots douloureux l'école primaire, obligée ainsi de se substituer en partie à la famille déficiente. Dès lors l'Etat se voit contraint, par des mesures centralisatrices autoritaires, de suppléer aux insuffisances familiales.

Reconnaissons toutefois objectivement que chez nous, les pouvoirs publics, freinés dans le lâche abandon des valeurs essentielles par les scrupules que leur dicte encore une culture humanitaire classique, résistent tant bien que mal à l'emprise qu'une économie tentaculaire s'efforce d'exercer et d'accroître dans la société et l'école. Allons-nous, sous les coups d'un utilitarisme sans scrupule, sans âme, qui prêche l'abandon total des humanités, assister aux derniers soubresauts d'un humanisme moribond ?

La même objectivité nous oblige du reste à constater qu'un identique phénomène de transfert des pouvoirs individuels à l'Etat, par le truchement de l'école, se produit également dans les pays à économie socialiste ou communiste. On a soin toutefois de nous représenter que ces contraintes étatistes, ne sont que temporaires, et obéissent, contrairement à celles de l'économie capitaliste occidentale, à un idéal téléologique exhaustif, à la réalisation duquel l'homme de la rue hésite du reste encore à croire : la promotion de l'homme à un stade de connaissance et de bien-être où les diverses forces qui entrent encore en concurrence meurtrière, s'harmoniseront dans un état d'équilibre propice à la réalisation des aspirations profondes de l'homme.

Ce phénomène général de transfert, constatable dans tous les régimes politiques et économiques actuels nous oblige à nous demander s'il n'obéit pas à une force

sous-jacente, encore difficilement décelable, qui tend à l'instauration d'un ordre social et spirituel nouveau.

*Louis Favaz*  
(Fin au prochain numéro).  
Puidoux-Gare.

**Société suisse des maîtres de gymnastique  
Commission technique**

**Publication des cours de gymnastique scolaire**

Eté 1964.

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, des cours de gymnastique scolaire pendant les vacances d'été 1964. Ces cours permettent au corps enseignant de toute la Suisse de se perfectionner et d'approfondir certaines disciplines de l'éducation physique. Un programme de travail bien équilibré, dans lequel des conférences et des théories touchant aux problèmes de l'éducation et de la pédagogie s'intercalent entre les leçons pratiques, assure aux participants, même peu entraînés, des journées riches en enseignement et en détente.

**Plan des cours** (voir « Educateur » du 15 mai).

**Remarques :** Les cours sont réservés aux membres du Corps enseignant des écoles officielles ou de celles placées sous la surveillance de l'Etat. Si le nombre des places le permet, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district, ou au diplôme fédéral de maître de gymnastique peuvent être aussi admis. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours (Décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 18.3.1957, rt. 7 b). Le nombre des places est limité pour chaque cours.

**Indemnités :** cours où les participants sont logés à l'hôtel : indemnité journalière de 12 fr. ; indemnité de nuit de 9 fr. et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Cours où les participants sont logés dans des établissements officiels, sous tente ou dans des conditions spéciales ; frais de pension et de logement, remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

**Inscriptions :** Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou au président de la commission technique de la SSMG.

La formule d'inscription dûment remplie sera retournée pour le 10 juin 1964 au plus tard à M. Reinmann, Seminar Hofwil, Münchenbuchsee. Les inscriptions tardives ne sont pas prises en considération. Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 24 juin 1964. Nous les prions de s'abstenir de toute démarche inutile.

Hofwil, le 4 mars 1964.

Le président de la CT de la SSMG :  
*Max Reinmann*

Liste des présidents des associations cantonales :

Fribourg : Léon Wicht, prof., Champ-Fleuri 3, Fribourg ; Tessin : Marco Bagutti, maître de gym., Via S. Gottardo, Lugano ; Vaud : Roger Yersin, maître de gym., Rolliez 12, Vevey ; Valais : Paul Pignat, instituteur, Vouvry ; Neuchâtel : Willi Mischler, prof. gym., Brévards 5, Neuchâtel ; Genève : Jean Stump, maître de gym., rue Ad.-Lachenal 1, Genève ; Berne (J.B.) : Francis Boder, maître de gym., Falbringen 43, Bienne.

## NEUCHATEL

## NEUCHATEL

## Tous les chemins mènent à Rome (suite)

Du côté d'Aoste, 30 cm de neige sur les bords de routes. Gorges sauvages, avec viaduc en épingle à cheveux, des virages, jusqu'à St-Rhémy, où aboutit l'ancienne route. St-Doyen, Etrobbes, avec un beau campanile, des crocus, des peupliers, sont touristiques. On se croit au Tessin et pêcheurs, cerisiers sont en fleurs, rehaussant le noble paysage.

Dans son cirque de montagnes neigeuses, Aoste possède de remarquables ruines romaines, entre autres, les Portes prétoires, une façade de théâtre et un arc de triomphe.

Délicieux dîner, avec longues flûtes et spaghetti surabondants. Le soleil inonde la Valdotaze, ravissante, avec ses vieux châteaux et ses vignes en pergolas.

Précédé de peupliers en colonnes, Turin a des rues rectilignes, comme La Chaux-de-Fonds. Dix autos sur un long camion, un omnibus anglais, à deux étages, mille véhicules n'empêchent pas notre admiration. Hautes et pures arcades autour du Corso, Via Roma à colonnes de marbre, couleur « crinière de lion », suivis d'une cité luxueuse, moderne. Encore le Pô, puis Asti,

où, après une coupe de vin frais, nous chantons en repartant : « Il faut vaincre ou mourir bravement ! »

Pays riche en contrastes, les mûriers poussent près de maisons aux couleurs violentes, soulignées par le soleil couchant. Immenses usines de soieries, un magasin tout rond et vitré, une gigantesque raffinerie.

La route épouse étroitement la gorge, par de hauts viaducs et des tunnels ; elle est remplie de poids lourds. L'arrivée à Gênes est un enchantement. Le vieux phare salue d'un clin d'œil les bateaux, brillants comme des arbres de Noël !

Sommeil difficile à l'hôtel Crespi. Tout roule et mugit, gronde, klaxons répondant aux sirènes, fiacres et tanks. Les gens courrent à leurs trams, le matin !

Sur la vedette « l'Orione », il y a un peu de tangage, au port gris-bleu. Dans cette forêt de bateaux, les « Pèlerins de la mer » (Maupassant) sont des bateaux de tourisme ou des cargos pétroliers, de toutes nationalités. Les nids de pie de l'Ommenwert, les pionniers de proie du Colorado, les « marine italienne » avec radars et hélicoptères sont fascinants. Les grues sont légion. Comme une perle dans son écrin, brille Gênes dans le soleil, avec son port admirable.

## JURA BENOIS

## JURA BENOIS

Cours individualisés d'espéranto  
des Franches-Montagnes

**Pourquoi un enseignement individualisé ?** Nous voulons satisfaire un public de niveau culturel divers. Nous voulons que chacun puisse progresser à son rythme personnel. (L'étudiant et le polyglotte s'initient plus rapidement à l'espéranto que l'homme moyen qui ne parle qu'une langue ou le retraité à la mémoire défaillante). L'enseignement individualisé permet à chacun de débuter le cours n'importe quel soir, et de le fréquenter irrégulièrement en période chargée.

**Dates :** La première soirée aura lieu le jeudi soir 28 mai 1964, de 20 h. 15 précises à 21 h. 45. Le cours aura lieu tous les quinze jours. Soirées suivantes : 11 juin, 25 juin, 13 août, 27 août, 15 octobre, 20 octobre, 12 novembre, 26 novembre, 10 décembre...

Chaque soirée la salle de cours sera ouverte de 19 h. 45 à 22 h. Avant et après le cours il sera possible de recevoir tous les renseignements désirés sur le monde espérantiste et de faire corriger ses travaux personnels.

**Lieu :** Saignelégier, Salle de sciences de l'Ecole secondaire.

**Finance de cours :** jusqu'à 10 élèves, 5 fr. par soirée, ensuite cette finance baisse proportionnellement au nombre des participants. Tous les paiements se font après réception d'un bulletin de versement envoyé par le secrétariat de l'Association des Educateurs espérantistes.

**Inscription :** en début de soirée.

**Matériel nécessaire :** Pour la première soirée : de quoi écrire. Il sera distribué une documentation comprise dans le prix de la soirée : résumé grammatical, explications reçues, exercices... Dès la 2e leçon il faudra posséder les ouvrages suivants :

1. **Aventuroj de pioniro**, Edmond Privat. Prix 8 fr. 60.

2. **Grand dictionnaire espéranto-français**, G. Warin-ghien. Prix 32 fr.

3. **Dictionnaire français-espéranto**, R. Léger et A. Al-baut. Prix 20 fr.

Tous ces livres pourront être commandés lors du cours après consultation. Il ne sera pas proposé d'autres achats. Le cours sera basé sur l'étude attentive de l'intéressante autobiographie d'Edmond Privat. Les dictionnaires proposés sont des instruments de travail indispensables qu'il vaut la peine d'acquérir dès le début de l'étude de l'espéranto. Ceux qui hésitent devant une telle dépense peuvent se procurer un **Vocabulaire Bastien**, 3 fr. 20, qui peut être utilisé durant les cinq premières leçons à la place des dictionnaires proposés. Ensuite ces élèves achètent toujours les deux dictionnaires, outils absolument indispensables à ceux qui veulent écrire, lire et parler en espéranto.

**Durée moyenne du cours :** deux à quatre soirées sont nécessaires à l'acquisition passive de la langue. Il est alors possible de lire n'importe quel ouvrage à l'aide du dictionnaire. On comprend un discours et commence à prendre part à une conversation. Pour passer de l'acquisition passive à la connaissance active de la langue, cinq à dix autres soirées sont nécessaires. On sera alors capable de lire sans l'aide du dictionnaire, de parler et d'écrire facilement. On sait la langue. La pratique, bien sûr, enrichira le vocabulaire disponible, qui pourtant est déjà très vaste. Nous connaissons des espérantistes qui ont pu parler l'espéranto beaucoup plus vite. Il s'agit généralement de personnes à l'esprit analytique. Les personnes dont l'esprit est plutôt globalisant passent moins rapidement de l'acquisition passive à la connaissance active de la langue. Si vous désirez étudier avec soin l'espéranto, prévoyez donc dix soirées environ.

**Renseignements :** président de l'Association des éducateurs espérantistes de Suisse, Michel Frésard, instituteur, Le Prédame, tél. : (032) 91 92 44.

Section franc-montagnarde de l'Association des éducateurs espérantistes de Suisse.

## Au-dessus de Vevey...

Le Mont-Pèlerin 900 m.

à 15 min. par le funiculaire

Les Pléiades 1400 m.

à 45 min. par le chemin de fer à crémaillère

Buffets-Restaurants - Places de jeux

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau, le Jura

**...tout le Léman est à vos pieds**

Renseignements dans toutes les gares et aux directions. Tél. (021) 51 29 12 et 51 29 22

## Les grandes vacances sont bientôt là !

Pour vous, partir à la découverte de nouveaux horizons est chose profitable, car, à la rentrée... votre voyage avec Swissair vous aura ouvert des horizons nouveaux !

Pour tous renseignements et réservations, consultez votre agence de voyages habituelle, ou



# SWISSAIR



### Un but rêvé pour vos promenades scolaires

Réseau de sentiers, promenades variées et balisées dans une région connue pour la richesse et la diversité de sa flore et de sa faune.

PRIX: Ecoles 60 % de réduction  
Montée Fr. 1.60 Aller-retour Fr. 2.20  
Renseignements et prospectus :  
Télécabine Charmey  
Tél. (029) 3 26 98 ou 3 26 57

**CHARMEY**

Restaurant: tél. (029) 3 26 84

Nous cherchons pour notre fils  
(15 ans) une

### place de vacances

chez une famille d'instituteur (entre 24 7 et 15 8 64).

Nous offrons en échange des vacances à un garçon ou une fille (depuis 10 8 64).

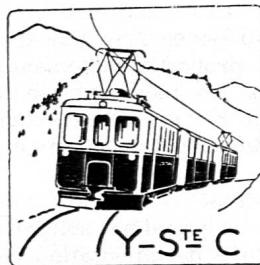
Karl Studler-Farner  
instituteur  
HINWIL ZH  
Tél. (051) 78 03 01

## Cinéma

A vendre, à prix très avantageux :

- 1 projecteur cinématographique « Micron XXV », 16 mm, sonore.
- 1 projecteur cinématographique « Kodascope Pageant », 16 mm, sonore.
- 1 écran perlé 210 x 160 cm.
- 1 caméra « Revere » à tourelle (3 objectifs).
- 1 appareil photographique « Contaflex ».
- 1 projecteur avec diapos. et films-fixes, lampe 500, ventilateur.

Téléphone : (032) 2 84 67.



La course d'école  
idéale !

**Sainte-Croix  
Le Chasseron  
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.  
Tél. (024) 2 62 15.

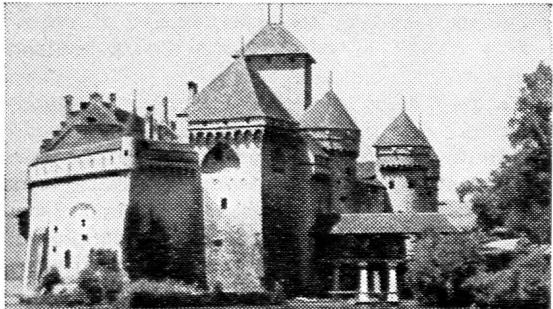


S'il vous arrive d'être impliqué dans un accident malgré toute votre prudence, vous apprécieriez, comme toutes les personnes intéressées, les services d'une Société connue pour la loyauté qu'elle apporte au règlement des sinistres.

## Winterthur ACCIDENTS

### Conditions de faveur

pour membres  
de la Société Pédagogique  
de la Suisse Romande  
contractant des assurances individuelle  
et de responsabilité professionnelle



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON  
près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

Pour vos courses d'école, la région de

## Bretaye-sur-Villars

1800-2200 m.

vous offre :

Un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône. De belles excursions et promenades au Chamossaire, Petit Chamossaire et Lac des Chavonnes. Un jardin alpin et parc à bouquetins. Télésièges des Chavonnes et du Chamossaire.

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye.

## Anzeindaz - Refuge Giacomini



Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modérés

Transport officiel car Barboleusaz-Solalex, jeep Solalex-Anzeindaz

Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse

Rodolphe Giacomini, guide.

## Alder & Eisenhut AG



Fabrique d'engins et appareils de gymnastique,  
de sport et de jeux

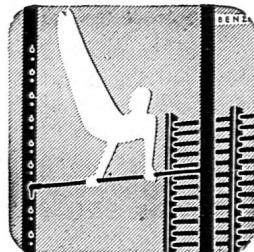
### KÜSNACHT-ZÜRICH

Tél. (051) 90 09 05

### Fabrique Ebnat-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur  
les exigences de la nouvelle  
école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités,  
sociétés et particuliers



## Téléférique Loèche-les-Bains-Col de la Gemmi

Altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléférique vous amène  
en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux  
pour écoles et sociétés. Prospectus avec prix sur demande.

Téléphone : (027) 5 42 01

## Sporthotel Wildstrubel à la hauteur du col de la Gemmi

2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01.  
Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin.  
L'hôtel est spécialement aménagé pour les écoles. Installations  
sanitaires nouvelles. Prospectus et tarifs sur demande.  
Famille Léon de Villa, propriétaire.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

# Réformes au sommet

Sans préjuger de l'avenir, singulièrement embrumé en ce qui touche à l'école, il est permis de penser que les structures de l'an 2000 seront fort différentes de celles que nous connaissons.

On peut imaginer en particulier que le cloisonnement vertical qui caractérise aujourd'hui la plupart des régimes scolaires européens se sera singulièrement assoupli. L'introduction de phases d'observation échelonnées au cours de la scolarité, débouchant sur des sections parallèles peu différenciées au début, l'institution de passerelles, rattrapages et raccordements variés, tout contribuera à diversifier dans une très large mesure les types d'enseignement qui nous sont familiers.

Le moins qu'on puisse imaginer de cette école future est qu'elle devra répondre aux exigences de la plus grande souplesse. Souplesse interne, nous venons de le voir, mais aussi et surtout mobilité d'adaptation. A l'âge des structures en mouvement, comme dit Louis Armand, l'école se doit, tout comme l'individu et la société, d'acquérir les facultés adaptatives qui lui permettront seules de rester à la hauteur de sa tâche.

Le pourra-t-elle, si l'organisation administrative que nous connaissons bien ne se modifie pas elle aussi fondamentalement ? Dans la plupart des pays d'occident, et dans nos cantons en particulier, le schéma organique du « ministère » de l'instruction correspond pour l'essentiel aux grandes divisions scolaires : un service administre l'école primaire, un autre l'école secondaire, un troisième régissant l'enseignement supérieur et l'Université si elle existe.

Cette rigidité de structure administrative est un des principaux obstacles à l'assouplissement harmonieux des institutions scolaires. Plusieurs Etats s'en sont avisés et ont tenté d'y remédier de diverses manières. D'aucuns ont instauré un secrétariat général avec mission coordinatrice, d'autres ont créé, de cas en cas, des services chargés d'études intéressant à la fois les divers types d'enseignement.

Le Conseil d'Etat vaudois, par exemple, a choisi récemment la première de ces mesures ; nos voisins français, pour leur part, ont institué toute une série de commissions ad hoc chargées d'investigations diverses et de propositions de réformes.

Mais il est légitime de penser que ces mesures partielles ne suffiront pas si l'évolution de l'école doit prendre à son tour le caractère galopant de la révolution technocratique. On peut se demander si les instances responsables de l'éducation publique ne devraient pas envisager dès maintenant une refonte complète de leur structure administrative.

A l'actuelle partition verticale, génératrice de fâcheux cloisonnements, se substituerait l'organisation horizontale, ou mieux pyramidale, qui a fait ses preuves ailleurs.

C'est ainsi qu'on aurait, directement sous les ordres du magistrat responsable,

un secrétariat général, chargé de coordonner le tout bien entendu, mais aussi et surtout de prévoir l'évolution démographique, socio-économique, et d'en tirer à temps les conclusions nécessaires. Ses tâches principales seraient donc d'ordre statistique et prospectif.

Les autres rouages s'articuleraient en trois services dont l'activité particulière s'étendrait à tous les ordres d'enseignement, tant secondaire que primaire et professionnel.

Service de l'enseignement : établissement et adaptation de programmes, expérimentation et introduction de méthodes, manuels et autres moyens d'enseignement, organisation de tests et autres épreuves, et d'une manière générale, contrôle de l'enseignement.

Service du personnel : recrutement, formation, perfectionnement, nomination et remplacement des maîtres. A ce service pourraient se rattacher — si elles n'étaient pas dévolues à des instances décentralisées, inspectorats ou directions locales — les affaires touchant personnellement les élèves : dispenses, libérations, transferts, etc.

Service administratif : constructions, fournitures, bourses, frais de transport, et toutes autres questions d'ordre matériel et financier.

Mon inexpérience des problèmes intérieurs de l'administration scolaire m'imposant la plus extrême prudence, je ne m'aventurerai pas plus avant dans le détail. Il est probable que l'organisation proposée ici en termes très généraux laisse dans l'ombre une foule de facteurs pratiques dont l'importance m'échappe. Il n'en reste pas moins que le problème méritait d'être posé, et que l'orthodoxie, en toute chose, n'a jamais fait avancer beaucoup les idées.

J.-P. Rochat.

Ces lignes attendaient parution depuis plusieurs semaines quand m'est tombée sous les yeux l'information française dont l'essentiel est reproduit ci-dessous (« Figaro » du 19 mars 1964). L'idée d'une réorganisation fondamentale de nos Directions de l'instruction publique n'est donc pas si farfelue que d'aucuns pourraient le penser.

## Réorganisation du Ministère de l'éducation nationale

Les décrets portant réorganisation de l'administration centrale du Ministère de l'éducation nationale, approuvés en Conseil des ministres, ont paru au « Journal officiel » du 18 mars. Ces textes précisent les attributions du secrétaire général et des directions dont il a la charge de coordonner les activités.

Le **secrétaire général** se voit attribuer les services du budget des affaires financières, la planification scolaire et l'universitaire, la centralisation des statistiques, le rôle du conseiller juridique. Les services de l'inspection générale relèvent directement du ministre, assisté par le secrétaire général.

Sept directions sont créées :

**Direction générale de la pédagogie, des enseignements scolaires et de l'orientation** chargée notamment de : étude des programmes et des méthodes, organisation des études (élémentaires, premier cycle, second cycle, classes supérieures, technique supérieure), formation des

maîtres, promotion sociale, enfance inadaptée, organisation et gestion des établissements, examens et concours, loi d'aide à l'enseignement privé.

**Direction de l'enseignement supérieur.** Elle comprend trois sous-directions : régime des études et des examens dans les facultés et établissements d'enseignement supérieur. Elle est également dotée d'un bureau d'études et de documentation.

**Direction des personnels enseignants des établissements scolaires.** Elle comprend trois sous-directions pour le recrutement et la gestion des personnels enseignants.

**Direction de l'équipement scolaire, universitaire et sportif,** qui comprend trois sous-directions chargées des programmes et de leur exécution, des constructions du second degré et de l'enseignement technique supérieur, des constructions des enseignements élémentaires et spéciaux.

**Direction des services administratifs et sociaux.** Elle comprend quatre sous-directions : organisation, personnel et équipement des services administratifs et sociaux, service des bourses universitaires et scolaires.

**Direction de la coopération :** relation avec les organisations internationales, recrutement et formation des personnels de coopération.

**Direction des bibliothèques et de la lecture publique :** organisation et fonctionnement des bibliothèques.

## Les parents et l'école

Les parents se désintéressent de l'école ! Voilà une affirmation fréquemment entendue, massive, facile, et qui n'explique pas cet abandon. Est-ce que l'école a tout mis en œuvre pour garder la liaison avec les familles ?

La coopération des parents et de l'école n'est pas toujours chose aisée, ni un problème nouveau. Les maîtres manquent souvent du temps et de la disponibilité d'esprit qui leur seraient nécessaires pour établir des contacts suivis avec les familles.

Et pourtant ces contacts apparaissent aujourd'hui plus souhaitables que jamais. D'abord parce que l'effort pour améliorer la condition scolaire en perfectionnant les structures et les méthodes ne produira tous ses effets que s'il est compris et soutenu par les parents. Ensuite parce que l'action éducative ne peut être efficace que si elle est coordonnée.

Les contacts sont individuels ou collectifs, ils sont plus faciles à la campagne qu'à la ville ; les objets des entretiens sont divers et nombreux.

A la tête d'une classe villageoise à plusieurs années, je connais tous les parents de mes élèves ; je les rencontre dans la rue, au chœur mixte, dans un champ, à la ferme, dans un salon. Ces rencontres, souvent fortuites, quelquefois voulues, donnent lieu à un entretien privé dans lequel les parents et le maître abordent les cas particuliers de réussites ou d'échecs, de caractère, parlent de la santé, de l'orientation scolaire ou de l'avenir professionnel d'un enfant.

Malgré ces contacts, j'invite une fois par année les parents à se réunir dans la classe. Je les convie par écrit, d'une manière pressante, en précisant le point essentiel de l'ordre du jour ; l'invitation est étendue aux membres de la Commission scolaire et de la Municipalité. Les parents ont toujours répondu ; la mère ou le père, souvent les deux, prennent place à la table de

leur enfant, la Municipalité délègue un représentant, la Commission scolaire est présente, parfois au complet.

Une réunion de parents exige une préparation minutieuse ; la classe aura un air de fête, l'ouverture de la réunion créera l'atmosphère de confiance nécessaire, et surtout le maître connaîtra parfaitement le sujet de la discussion. L'ordre du jour ne sera pas trop chargé ; il comprendra un point principal, choisi selon l'urgence ou les besoins : la discipline — la coopérative scolaire — le fichier scolaire — les devoirs à domicile — l'enseignement de l'orthographe — la lecture et la composition — vers une école romande — la correspondance scolaire. Il ménagera un moment pour la présentation de matériel nouveau, projecteur, appareil enregistreur, tourne-disques, etc., ainsi qu'un moment de discussion dirigée, dans laquelle on évitera absolument de débattre des cas particuliers d'élèves. Le maître dispose là d'une occasion extraordinaire de présenter en même temps aux parents et aux autorités une technique nouvelle, des moyens nouveaux, les buts qu'il se propose d'atteindre, de demander la collaboration indispensable de tous, de rectifier une opinion erronée, de modifier l'attitude des parents. S'il est nécessaire que les associations de maîtres suggèrent des réformes, encouragent des méthodes, il est tout aussi indispensable que l'école descende à la rencontre de la famille ; l'information donnée par les moyens habituels, presse, radio, télévision est insuffisante si l'on tient à ce qu'un jour les belles résolutions votées dans l'enthousiasme d'un congrès deviennent des réalités.

Si le dialogue est loyal, nous n'avons rien à craindre de la confrontation.

*Edgar Savary  
« Le travail manuel scolaire »*

## La durée des vacances d'été

Une enquête réalisée récemment dans les 75 communes suisses comptant plus de 10 000 habitants fait apparaître ceci :

**27 villes** (991 000 habitants), toutes alémaniques, dont Zurich, Winterthour, St-Gall, Bienne et Thoune, n'accordent que 5 semaines de vacances estivales.

**19 villes** (621 000 habitants), toutes alémaniques également, libèrent leurs écoliers 6 semaines consécutives. Les plus importantes sont Bâle, Berne, Olten, Soleure et Zoug.

**7 villes** (142 000 habitants), toutes romandes, indiquent 7 semaines. Parmi elles Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Vevey et Yverdon.

**4 villes** (220 000 habitants), soit deux romandes, Lausanne et Montreux, et deux alémaniques, Lucerne et Kriens, sont citées comme accordant 8 semaines. (Pour Lausanne et Montreux, il s'agit en réalité de 7 1/2 semaines.)

**4 villes** (246 000 habitants), Genève, Carouge, Fribourg et Coire accordent 9 semaines.

**1 ville** (16 000 habitants), Sion, 10 semaines, et enfin

**3 villes** (43 000 habitants), Bellinzone, Locarno et Lugano, 13 semaines.

On constate une tendance générale à allonger la pause estivale. Par rapport à 1957, 17 villes ont prolongé d'une semaine leurs vacances d'été, 2 de 15 jours, 1 de 3 semaines, et 1 de 4 semaines.

## Mathématique actuelle 16

### La notion de groupe

Introduction : revoir les articles « Mathématique actuelle IV et V » dans l'« Educateur » N° 21 et 22, 1963.

#### 16.1 Exemple de STRUCTURE ALGÉBRIQUE

Considérons l'ensemble  $E$  des trois lettres  $a$ ,  $b$  et  $c$ .  $E = \{a, b, c\}$ . Introduisons dans cet ensemble une loi de composition interne et partout définie, notée par un gros point  $\bullet$  ; à tout couple d'éléments de l'ensemble  $E$  cette loi de composition fait correspondre un élément de l'ensemble  $E$ . Nous choisissons la loi suivante :

$$\begin{array}{lll} a \bullet a = a & b \bullet a = a & c \bullet a = a \\ a \bullet b = b & b \bullet b = b & c \bullet b = b \\ a \bullet c = c & b \bullet c = c & c \bullet c = c \end{array}$$

Pour simplifier les choses, il est commode de donner la loi de composition par une **table de composition**. Il s'agit d'un tableau à double entrée, analogue à la table de Pythagore, dans lequel le premier élément à composer détermine la ligne et le second la colonne.

$\bullet$	a	b	c
a	a	b	c
b	a	b	c
c	a	b	c

Remarquons que le signe de cette loi de composition est placé dans la première case du tableau.

Quelles sont les propriétés de cette loi de composition ?

Elle est :

- interne et partout définie (13.2) ;
- associative (13.8)  $(a \bullet b) \bullet c = a \bullet (b \bullet c) = c$   
 $(c \bullet b) \bullet a = c \bullet (b \bullet a) = a$   
etc.

Elle n'est pas :

- commutative (13.7)  $a \bullet b \neq b \bullet a$   
 $b \bullet c \neq c \bullet b$   
etc.

Puisque la loi  $\bullet$  est une loi de composition interne dans  $E$ , nous dirons que l'ensemble  $E$ , muni de cette loi  $\bullet$ , est une **structure algébrique**, que l'on note  $E, \bullet$ .

#### 16.2 Exemple de GROUPE

Créons maintenant une structure algébrique un peu plus riche que la précédente.

Dans l'ensemble  $E$  des 3 lettres  $a$ ,  $b$  et  $c$ ,  $E = \{a, b, c\}$ , introduisons la loi de composition  $*$  donnée par la table suivante :

*	a	b	c
a	a	b	c
b	b	c	a
c	c	a	b

Nous voyons que :

1. la loi est interne et partout définie ;
2. elle est associative  $a * (b * c) = (a * b) * c = a$   
 $b * (a * c) = (b * a) * c = a$   
etc.

3. elle est commutative

$$\begin{array}{ll} b * c = c * b = a \\ a * b = b * a = b \\ \text{etc.} \end{array}$$

4. l'élément  $a$  joue le rôle d'élément neutre (13.5) ; pour chaque élément de l'ensemble sa composition avec  $a$ , ou la composition de  $a$  avec lui, donne cet élément de l'ensemble.

$$\begin{array}{ll} b * a = b & a * b = b \\ c * a = c & a * c = c \\ a * a = a & a * a = a \end{array}$$

5. pour chaque élément de l'ensemble on peut trouver un élément de l'ensemble qui composé avec lui donne l'élément neutre.

$$\begin{array}{lll} a * a = a \\ b * c = a \\ c * b = a \end{array}$$

6. pour tout couple d'éléments de l'ensemble  $E$ , par exemple  $(a, b)$ , on peut trouver un autre couple  $(x, y)$  d'éléments de  $E$ , tel que

$$\begin{array}{ll} a * x = b \\ y * a = b \end{array}$$

Si l'on se reporte à la table de composition on voit que les lettres  $x$  et  $y$  doivent être remplacées chacune par  $b$ .

Si l'on prend le couple  $(b, c)$ , par exemple, les deux éléments  $x$  et  $y$  de l'ensemble  $E$  satisfaisant à

$$\begin{array}{ll} b * x = c \\ y * b = c \end{array}$$

sont tous les deux l'élément  $b$ .

Une telle structure algébrique,  $E, *$ , est dite un **groupe**.

#### 16.3 Définition de l'élément symétrique

Dans la structure algébrique  $E, *$ , on appelle **symétrique** d'un élément  $x$  de l'ensemble, l'élément de l'ensemble qui composé avec  $x$  donne l'élément neutre. Nous noterons par  $\bar{x}$  le symétrique de  $x$ .

Ainsi, si  $n$  est l'élément neutre de la loi de composition  $*$ , on a :

$$x * \bar{x} = n \quad \text{et} \quad \bar{x} * x = n.$$

Si l'on se reporte à l'exemple 16.2, nous voyons au point 5 que  $a$  est son propre symétrique, que  $c$  est symétrique de  $b$  et  $b$  symétrique de  $c$ .

#### 16.4 Définition des groupes

Reprendons la structure  $E, *$  de l'exemple 16.2. Elle jouit des six propriétés énumérées. Il suffit que les propriétés 1, 2, 4 et 5 soient vérifiées pour que l'on parle de **groupe**. Ceci nous conduit alors à la **première définition des groupes** :

Un ensemble non vide,  $G$ , est un **groupe**, s'il satisfait aux axiomes suivants :

a) il existe une loi de composition interne qui à tout couple d'éléments de  $G$  fait correspondre un élément de  $G$

b) cette loi est associative

c) il existe un élément neutre

d) chaque élément de  $G$  possède un symétrique appartenant à  $G$ .

Remarquons que l'on n'exige pas la commutativité de la loi de composition. Si la loi est commutative, on parle de **groupe abélien** (Niels Henrik Abel, 1802-1829, grand mathématicien norvégien).

## 16.5 Exemple. Les classes de restes modulo 3

Tout nombre entier naturel appartient à une et à une seule des trois classes suivantes :

$C_0$  classe des multiples de 3

$C_1$  classe des multiples de 3 augmentés de 1

$C_2$  classe des multiples de 3 augmentés de 2

ou

$$C_0 = \{0, 3, 6, 9, 12, \dots\}$$

$$C_1 = \{1, 4, 7, 10, 13, \dots\}$$

$$C_2 = \{2, 5, 8, 11, 14, \dots\}$$

et nous considérons l'ensemble des 3 éléments :  $C \bmod 3 = \{C_0, C_1, C_2\}$ .

Introduisons dans cet ensemble quotient (11.5) la loi de composition suivante :

**Addition** : (notée  $+$ ) — pour additionner deux classes, il suffit de choisir un représentant dans chacune de ces deux classes et de prendre comme résultat de l'*addition* la classe qui contient la somme des représentants.

Ainsi :  $C_1 + C_2 = ?$

dans  $C_1$  choisissons 4 comme représentant et dans  $C_2$  choisissons 2 ; la somme des représentants est 6 qui appartient à la classe  $C_0$ .

Donc :  $C_1 + C_2 = C_0$ .

Nous pouvons choisir d'autres représentants de ces classes et nous devons trouver le même résultat. Ainsi avec 10 comme représentant de la classe  $C_1$  et 11 pour  $C_2$ , la somme des représentants est 21 qui appartient à la classe  $C_0$ . Donc, comme avant :

$$C_1 + C_2 = C_0$$

Effectuons toutes les sommes possibles et formons la table de composition. Cela donne :

+	$C_0$	$C_1$	$C_2$
$C_0$	$C_0$	$C_1$	$C_2$
$C_1$	$C_1$	$C_2$	$C_0$
$C_2$	$C_2$	$C_0$	$C_1$

Examinons maintenant la loi de composition  $+$  posée sur l'ensemble  $C \bmod 3$ .

a) la loi de composition est interne et partout définie

b) l'addition des représentants est une opération associative qui confère l'associativité à l'*addition* des classes de restes ; la loi  $+$  est associative

c)  $C_0$  est l'élément neutre. En effet :

$$C_0 + C_0 = C_0$$

$$C_1 + C_0 = C_1$$

$$C_2 + C_0 = C_2$$

$$C_0 + C_0 = C_0$$

$$C_0 + C_1 = C_1$$

$$C_0 + C_2 = C_2$$

d) chaque élément possède un symétrique appartenant à l'ensemble

$C_0$  a comme symétrique  $C_0$  car  $C_0 + C_0 = C_0$

$C_1$  a comme symétrique  $C_2$  et réciproquement car

$$C_1 + C_2 = C_0 \quad \text{et} \quad C_2 + C_1 = C_0.$$

La structure algébrique  $C \bmod 3$ ,  $+$  est un groupe.

Remarques :

a) la loi de composition  $+$  est commutative ; ce groupe est abélien

b) l'équation  $C_1 + x = C_0$  possède une solution appartenant au groupe ; la table de composition nous apprend que  $x = C_2$  ; l'équation  $y + C_1 = C_0$  admet la même solution  $C_2$  puisque la loi de composition est commutative.

## 16.6 L'ensemble des entiers naturels et l'addition

Soit l'ensemble  $N$  des entiers naturels  $N = \{0, 1, 2, 3, 4, \dots\}$ . Munissons-le de la loi de composition appelée addition ; nous obtenons une structure algébrique qui possède les propriétés suivantes :

a) la loi  $+$  est interne et partout définie

b) la loi  $+$  est associative

c) l'élément 0 joue le rôle d'élément neutre ; quel que soit  $x$ , élément de  $N$ , on a en effet :  $x + 0 = x$  et  $0 + x = x$ .

En revanche :

d) symétrique d'un élément : à l'exception de 0, il n'existe pas d'élément de  $N$  qui composé à un élément de  $N$  donne le neutre 0.

$3 + y = 0$  aucun élément de  $N$  ne peut remplacer  $y$  ; il en est de même pour  $z + 154 = 0$ .

Seul 0 possède un symétrique : lui-même.  $0 + 0 = 0$ .  
e) une équation telle que  $10 + x = 7$  ne possède pas de solution appartenant à l'ensemble  $N$ . Aucun nombre de l'ensemble  $N$  mis à la place de  $x$  vérifie l'égalité ci-dessus.

Conclusion : puisque l'axiome d de la définition du 16.4 n'est pas vérifié, la structure  $N$ ,  $+$  n'est pas un groupe.

## 16.7 Exercices

1\* — Etudier l'*addition*, loi de composition établie sur l'ensemble des classes de restes modulo 4.

2\* — Etudier la *multiplication*, loi de composition établie sur l'ensemble des classes de restes modulo 5 privé de la classe  $C_0$ . Pour multiplier deux classes il suffit de multiplier deux représentants choisis au hasard, un dans chacune de ces classes, et de prendre comme résultat la classe qui contient le produit des représentants.

M. Fluckiger.

Le mois de juillet 1959 a été choisi parce qu'il s'agissait d'une des périodes où le soleil a atteint un maximum d'activité au cours de son cycle de onze années.

La production du film a été envisagée pour la première fois en 1938 lors d'une réunion de l'Union astronomique internationale, à Stockholm, mais il a fallu attendre vingt ans pour réaliser ce projet, le nombre des observatoires équipés pour une pareille entreprise étant insuffisant jusqu'en 1959. Le film va être comparé aux photographies qui seront prises l'an prochain durant la période du soleil calme, à l'opposé extrême du cycle solaire.

(Informations Unesco).

## Quinze jours de phénomènes solaires

L'activité du soleil durant une période ininterrompue de 15 jours — du 6 au 20 juillet 1959 — fait l'objet d'un film produit aux Etats-Unis, avec des bandes filmées par 11 observatoires dans 8 pays.

Des vues du soleil prises à des intervalles d'une minute dans les différents observatoires sont projetées au rythme de 16 cadres à la seconde (soit une accélération 960 fois plus rapide que le déroulement des phénomènes). Ce système a permis de comprimer 15 jours d'observations en un film d'une durée de 20 minutes.

Complément au centre d'intérêt « Les Papillons » (voir « Educateur » du 15 mai 1964)

## La bonne fortune du liseron

conte inédit de C. Roberts

Ce soir-là, les fleurs du jardin de grand-mère étaient de très mauvaise humeur.

Les roses dressaient leurs épines, les gueules-de-lion s'ouvraient et se fermaient comme si elles allaient mordre, et les pivoines roulées en bande boudaient dans leur coin.

Pourquoi faisaient-elles si triste mine alors que le soleil couchant offrait à l'horizon son plus ardent feu de Bengale ? Au lieu d'admirer cette splendeur, les fleurs étaient tournées vers le coin le plus sombre du jardin, où l'on apercevait un vieux buis bossu. C'est là que vivait depuis des années, « araignée-du-soir-bon-espoir », car elle pouvait deviner tout ce qui allait se passer. Mais peut-être en savait-elle long tout simplement à force d'avoir écouté et réfléchi.

Quoi qu'il en soit, les fleurs lui en voulaient beaucoup. Ne leur avait-elle pas annoncé l'arrivée du prince des Papillons.

— Il s'arrêtera dans notre jardin, mes jolies, avait dit l'araignée, et il s'y reposera avant de continuer son voyage à la rencontre de sa fiancée, la fée Libellule. Et, s'il est bien reçu chez nous, peut-être choisira-t-il de s'y installer avec sa belle !

Rien que d'y penser, les fleurs ne pouvaient plus dormir ! Depuis trois jours elles se faisaient plus belles les une que les autres et elles se disputaient sans arrêt. Il logera chez moi ! disait la rose orgueilleuse. Ne suis-je pas la reine des fleurs ?

— Peuh ! jetait le lis, la belle affaire ! Il me préfèrera certainement : tout le monde sait que je suis une fleur merveilleuse !

Les pivoines pensaient que leurs pétales étaient les plus confortables et les gueules-de-lion disaient que leurs couleurs étaient les plus belles ! Un étrange murmure montait des parterres où chuchotaient toutes les fleurs.

Mais hélas ! chaque matin on employait toute la rosée à faire grande toilette et le seigneur papillon n'arrivait toujours pas ! Les habitantes du jardin commençaient à croire que « araignée-du-soir » s'était moquée d'eux. Et maintenant, ils attendaient qu'elle vienne prendre le frais à son balcon de fils argentés pour lui crier son mécontentement.

Mais « araignée-du-soir » ne sortait pas. Elle n'avait pas besoin d'être sorcière pour deviner qu'il valait mieux rester chez elle.

C'est alors qu'une chenille, sale, poussiéreuse, rampa jusqu'au pied du rosier et lui demanda l'hospitalité :

— Beau rosier, je suis si fatiguée, puis-je me reposer sur l'une de tes tiges ?

Le moment était mal choisi et la rose, tremblante de colère, la chassa :

— Vilain insecte, ne me touche pas ou je te transperce de mes épines !

Tout ennuyée, la pauvre bestiole s'adressa au lis qui lui jeta méchamment :

— Inutile, mendiante, mes beaux pétales blancs ne supporteraien pas ta bave !

La chenille se tourna timidement vers les gueules-de-lion et les entendit crier :

— Va-t'en, ou nous appellerons le merle pour qu'il te mange !

Malgré sa fatigue, la pauvre chenille se traîna jusqu'aux pivoines endormies et commença à grimper le long d'une tige. Dans un sursaut, les pivoines rejetèrent la pauvre chenille qui les dégoûtait. La malheureuse chenille était bien étonnée. Jamais elle n'avait vu un jardin aussi peu accueillant !

Trop fatiguée pour aller plus loin, elle pensait qu'elle serait obligée de passer la nuit sans abri, et peut-être allait-elle mourir de froid. Pourtant, une joie petite voix s'éleva :

— Hé ! Pauvre chenille ! C'est moi, le liseron. Veux-tu te reposer ici ? Approche, et je t'aiderai de mes vrilles...

Et la voyageuse se trouva logée dans un beau liseron blanc. Elle le remercia de tout son cœur et ils s'endormirent ensemble, paisiblement.

Le lever du jour éveilla le jardin, et les fleurs, étirant leurs pétales difformes, se baignant de rosée, s'affairaient à leur toilette, lorsque le liseron déplissa ses clochettes. Il se préparait à réveiller doucement son invitée, lorsque, oh ! merveille... le prince des Papillons lui-même, sortit gracieusement de la petite fleur dans laquelle s'était blottie la chenille !.. D'un vol léger, il caressa les feuilles et les vrilles du gentil liseron, cajola ses fleurs et le remercia affectueusement. Tout le jardin restait muet de surprise et d'admiration.

Mais les fleurs, leur étonnement passé, firent mille avances pour charmer celui qu'elles avaient attendu si longtemps. Les unes gonflaient leurs pétales, les autres frémissaient de toutes leurs feuilles. Hélas ! malgré leurs mines et leurs parfums le prince des Papillons n'en visita aucune. Il continua son voyage sans se soucier d'elle.

Mais il n'oublia jamais le simple liseron qui l'avait accueilli au temps où il n'était qu'une pauvre chenille.

C'est pourquoi dans le jardin de grand-mère, on peut voir chaque été le prince des Papillons et la fée Libellule danser joyeusement autour d'un simple liseron.

Hôtel du Port - Villeneuve  
Bar « La Soute » G. Esenwein, prop.

*La lecture fouillée du mois...*

## La mort du merle

*Sous une haie, je viens de voir bouger quelque chose ; je demeure immobile, puis je m'avance, écarte les rameaux et distingue une petite masse noire, cognée dans leur embranchement. C'est un merle. Il fixe sur moi sa prunelle de jais, il a peur, il se traîne, il doit être blessé. Je le prends dans ma main qu'il tente de piquer avec son gros bec jaune, mais la force l'abandonne et sa tête retombe de côté. Je l'entoure de mon foulard qu'il griffe et retournant sur mes pas, je vais vers la pharmacie... On ne s'étonne pas de mon geste. Oui, le merle est malade, il n'est pas blessé, pas de plaie ni de sang sur son ventre gris ; mais pendant que je le présente à l'examen dans le creux de mes deux mains jointes, il redresse la tête, ses gros yeux s'écarquillent, puis ses fines paupières se ferment, ses ailes s'élargissent, ses dures pattes se crispent, il s'immobilise.*

— *E morte, constate le pharmacien.*

*Je dis :*

— *Oui. Grazzi, signore.*

*Je pars avec ce minuscule cadavre caché dans le bleu de mon foulard. A l'hôtel, je monte vers les serres où je sais trouver le jardinier. Il ne se moque pas de ma demande. Il va chercher son pliant et dans une vasque d'argile garnie d'un laurier-rose il fait un trou où je place le merle enveloppé d'une large feuille d'étable et il le recouvre de terre. Je pense : « Un merle mort. Un oiseau de moins sur la terre. »*

Thyde Monnier  
« Jai joué le jeu »  
René Julliard

### Questionnaire

1. Que faisait l'auteur au moment de sa découverte ? Où séjournait-il ?
2. Qu'est-ce qui attire son attention ?
3. Relève tous les détails exprimant la peur du merle ou sa volonté de fuir.
4. Pourquoi l'auteur l'entoure-t-il de son foulard ? Ce foulard est-il jaune, blanc, vert ?
5. Qui est «on» dans la phrase «on ne s'étonne pas...» ?
6. Pourquoi aurait-on pu s'étonner du geste de l'auteur ?
7. Fais le geste de Thyde Monnier présentant l'oiseau... Que pourrais-tu présenter de cette façon ?
8. Que remplace la feuille d'étable ?
9. Quels sentiments traduit la dernière réflexion de l'auteur ?
10. Est-ce un homme ou une femme qui a écrit ce texte ? Donne les raisons de ta réponse.
11. Relis le morceau entier et cite tous les sentiments successifs qu'éprouve l'auteur.

### Vocabulaire

1. L'auteur compare les prunelles du merle au jais, pierre précieuse d'un beau noir brillant. Voici d'autres pierres précieuses et leur couleur : l'émeraude : vert — le jade : verdâtre — le saphir : bleu — le rubis : rouge vif — la topaze : jaune d'or — la turquoise : bleu.

Emploie-les en complétant ces noms :

Les yeux de ... du hibou ; la cape de ... du toréador ; un chat aux pupilles de ... ; le plumage de ... de la perroche ; avant l'orage, un lac de ... ; un ciel de ...

2. Une vasque signifie un bassin rond et peu profond.

Classe du plus petit au plus grand ces récipients : une vasque — une citerne — un bassin — un baquet — une pièce d'eau — une cuvette — une coupe.

3. Le merle symbolise l'optimisme, l'espérance, la joie de vivre. Et le pinson ? l'hirondelle ? la cigogne ? le coq ? le dindon ?

Quels autres oiseaux évoquent la grâce ? l'amour ? le pouvoir ? l'incontinence verbale ? la bêtise ?

### Composition — Rédaction

1. Ecris le dialogue échangé entre l'auteur et le jardinier, que tu feras parler en français ! Imité la ponctuation du bref dialogue du texte.

2. Imité la première phrase en parlant d'une jolie découverte que tu as faite ou que tu imagines : dis par exemple : derrière la fenêtre, je viens de ... — sous le lit, je ... — entre les feuilles de betterave, Miraut ...

3. Relis attentivement le passage de la mort du merle : note les verbes et leurs sujets : combien de propositions ?

En t'inspirant de ce modèle, décris le réveil de ton chat, de ton chien — l'atterrissement d'un avion — l'arrivée du train.

4. Voici les titres des différents moments de cette histoire :

1. Découverte du merle
2. Chez le pharmacien
3. Mort du merle
4. Enterrement du merle.

A la suite de ces titres, note quelques mots du début et de la fin de chacune de ces quatre parties.

5. Sujets : 1. Mort de ... ; 2. Pauvre bête !

6. Illustré la dernière partie du texte : l'enterrement du merle.

Et un « grain de sel » pour finir, tiré de la composition d'un élève :

« A la cave, je vois une souris morte. Je la prends et je la porte dans la cour. Mon camarade me dit :

— C'est dommage.

— Oui, une souris morte, mais du fromage en plus. »

Giovanni Duca, 10 ans

Un petit Sicilien qui s'assimile !...

Il est tiré du texte et des exercices (Questionnaire et vocabulaire) une feuille pour l'élève, que l'on peut obtenir au prix de 5 centimes l'exemplaire chez Ch. Cornuz, instituteur, Le Chalet-à-Gobet s/Lausanne.

## Guilde de documentation

S. P. R.

L. Morier-Genoud - Veytaux/Montreux

Connaissiez-vous ses 40 fiches-croquis (N° 148) résument par le dessin les principaux événements de l'histoire suisse. 2 fr.

et

N° 144. Ses 15 feuilles mots croisés d'histoire suisse ; 5 feuilles mots croisés d'histoire générale.



# ACTION

DIAPOSITIVES COULEURS 5 x 5

## Nouveautés: Zoologie systématique

F 132	Mammifères 5 : Félidés, Hyenidés	20 dias	Fr. 36.—
F 133	Mammifères 6 : Canidés, Ursidés, Procyonidés	18 dias	Fr. 32.40
F 134	Mammifères 7 : Mustelidés	7 dias	Fr. 12.60
F 135	Mammifères 8 : Chevaux, Rhinocéros	20 dias	Fr. 36.—
F 136	Mammifères 9 : Porcins, Hippopotames, Chameaux et Lamas	17 dias	Fr. 30.60
F 137	Mammifères 10 : Cervidés, Giraffidés	10 dias	Fr. 18.—

## Nouveautés: Histoire

B 201	Aux temps préhistorique — La Gaule pré-romaine	30 dias	Fr. 54.—
B 202	Les Gaulois au temps des Romains	35 dias	Fr. 63.—
B 203	Au temps des Francs	21 dias	Fr. 37.80
B 204	Le Moyen Age	21 dias	Fr. 37.80
B 205	Au temps des Communes	34 dias	Fr. 61.20
B 206	Au temps des ducs de Bourgogne	28 dias	Fr. 30.40
B 207	Les temps modernes de 1482 à 1515	13 dias	Fr. 23.40
B 208	Les temps modernes — le règne de Charles-Quint	37 dias	Fr. 66.60

## Nouveautés: Moyens de communication

CM 1a	Les routes : évolution	26 dias	Fr. 46.80
CM 1b	Construction et aménagement d'une autoroute	22 dias	Fr. 39.60
CM 3a	Le chemin de fer : sécurité	25 dias	Fr. 45.—
CM 3b	Le chemin de fer : exploitation	26 dias	Fr. 46.80
CM 3c	Le chemin de fer : traction, liaison terre-mer	14 dias	Fr. 25.20

**PRIX D'ACTION :** Pour toutes commandes passées jusqu'au 30 juin 1964    **REMISE 20 %**

Envoi à vue **sans engagement**

**FILMS-FIXES S.A. FRIBOURG**

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72

### Chalet du Val d'Arpettaz

Champex

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes. Arrangements pour écoles et sociétés.

C. LOVEY, propriétaire

Tél. (026) 6 82 21

### Section d'Aigle

Gymnastique dames:  
le jeudi à 17 h.

Gymnastique messieurs:  
le vendredi à 17 h.

Au local de  
gymnastique d'Aigle

Visitez les pittoresques

### Gorges du Taubenloch

à Bienne

Trolleybus Gare No 1 ou Frinvilier CFF

A vendre

### enregistreur stéréo

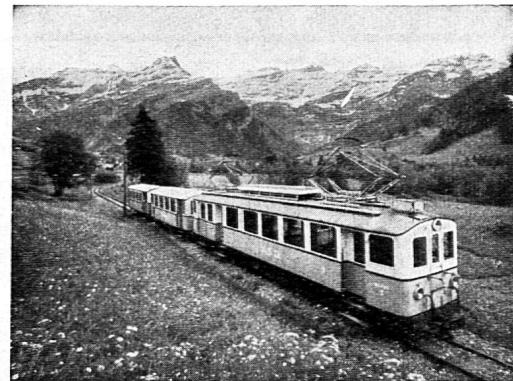
Renseignements: tél. (021) 87 73 84



# Diablerets

# 4 projets de courses

Le chemin de fer  
Aigle - Sépey - Diablerets



Le télécabine Diablerets - Isenau  
et la chaîne des Diablerets  
Temps de parcours du télécabine  
Les Diablerets - Isenau simple course,  
15 minutes

#### Itinéraire 1 LA PALETTE D'ISENAU

Isenau - Col des Andérêts - La Palette - Isenau  
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

#### Itinéraire 2 TOUR DE LA PALETTE D'ISENAU

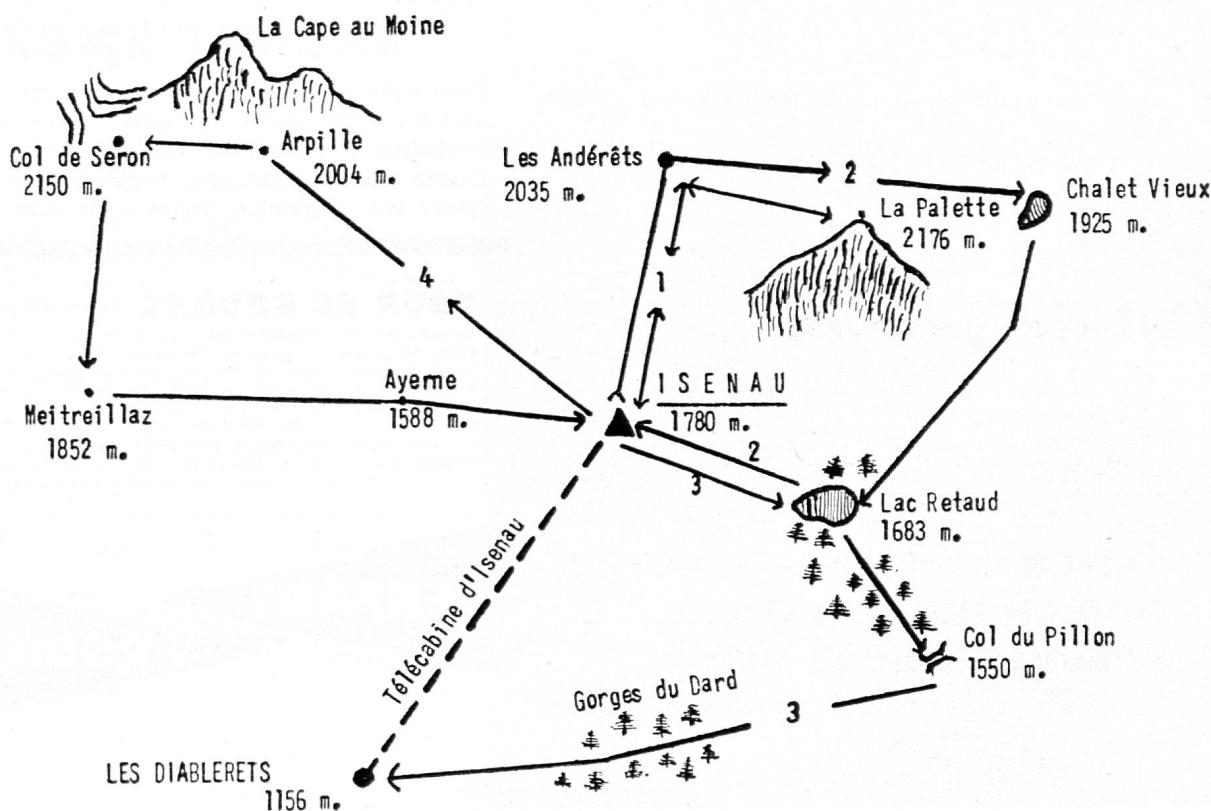
Isenau - Col des Andérêts - Chalet Vieux - Lac Retaud - Isenau  
Temps de marche 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 455 m.

#### Itinéraire 3 LAC RETAUD - GORGES DU DARD

Isenau - Col du Pillon - Gorges du Dard - Les Diablerets  
Temps de marche : 2 h. 30 - Différence de niveau (montée) 400 m.

#### Itinéraire 4 ARPILLE - COL DE SERON

Isenau - Arpille - Col de Seron - Meittreillaz - Ayerme - Isenau  
Temps de marche : 3 h. 30 - Différence de niveau (montée) 370 m.



accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Une documentation utile et intéressante pour vos prochaines vacances, grâce à la collection

## « Pays et Cités d'art »

Ed. F. Nathan

Nombreuses et belles photos

Athènes	Cathédrales de France
Egypte	Espagne
Mexique	Paris
Rome	Suisse
Versailles	Yougoslavie
Châteaux de France	
Florence	
Provence	
Venise	

Fr. 16.— le vol.

En vente dans toutes les librairies

J. Muhlethaler, agent général  
pour la Suisse

## Col de Jaman

Alt. 1526 m. Tél. 61 41 69. 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.  
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoir

Cuisine soignée. Grand dortoir. Arrangements spéciaux pour  
écoles et sociétés. P. ROUILLET

**FAITES CONFIANCE A NOTRE  
MAISON QUI A FAIT SES  
PREUVES DEPUIS 1891**

Qualité et élégance

## Votre agent de voyages



Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Violier - Tél. 9 51 49

Tous les services d'agence

Plus de trente années d'expérience dans les voyages  
et excursions par autocars

## LAVEY-LES-BAINS

Alt. 417 m. (Vaud). Eau sulfureuse la plus radioactive  
des eaux thermales suisses. Affections gynécologiques.  
Catarres des muqueuses. Troubles circulatoires.  
Phlébités.

## RHUMATISMES

Bains sulfureux. Bains carbogazeux. Eaux-mères. Bains  
de sable chaud. Douches-massages. Lavage intestinal.  
Inhalations. Ondes courtes. Mécanothérapie.  
Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche.  
Hôtel : mai - septembre. Hôpital ouvert toute l'année.

## TOUR DE GOURZE Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes,  
accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une  
heure de marche agréable pour les deux premières gares et une  
heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au  
sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limo-  
nade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.  
Téléphone sous Tour de Gourze 91 12 09 Poste de Riex s/Cully

